



# YORKSHIRE TERRIER CLUB

REGIONALE D'ELEVAGE MONTLUÇON

avec attribution du titre

CHAMPION CLUB ADULTE et CHAMPION CLUB JEUNE du YTC



*Parc des Expositions T. Giraud, rue Eugène Sue*

**Samedi 16 MARS 2024**

**Juge Monsieur René FAVRE**

*Le Dimanche 17 Mars 2024 dans le cadre du CACIB*

*Spéciale de race jugée par Pietro CONDO (IT)*

## **REGIONALE ET SPECIALE:** **"SPECIALE YORKSHIRE CHALLENGE 2023/2024"**

### Programme:

**8h00 Ouverture des portes - Entrée des chiens et Contrôle vétérinaire.**

**9h30 Début des jugements.**

**Les TAN se dérouleront au cours de la matinée.**

*Le jury est susceptible de modifications en fonction du nombre de chiens inscrits ou de l'indisponibilité des juges.*

### Extraits du Règlement des Expositions

*Le règlement complet des expositions de la SCC peut être consulté en ligne sur  
<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>*

1. La Régionale d'Élevage du Yorkshire Terrier Club est ouverte à tous les propriétaires de Yorkshire. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.
2. Le but de cette Régionale d'Élevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.
3. Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après et seront jugés dans cet ordre là:

<b>BABY :</b>	de 4 à moins de 6 mois
<b>PUPPY :</b>	de 6 à moins de 9 mois
<b>JEUNE :</b>	de 9 à moins de 18 mois
<b>INTERMEDIAIRE :</b>	de 15 à moins de 24 mois
<b>OUVERTE :</b>	à partir de 15 mois
<b>CHAMPION :</b>	à partir de 15 mois Uniquement pour les chiens Titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la S.C.C. et la F.C.I
<b>VETERAN :</b>	à partir de 8 ans

**Pour la classe Champion, joindre une copie des titres de champion.**

4. Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe seront présentés sur le ring et examinés individuellement et tous ensemble par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif.

**Dans les classes BABY, PUPPY:**  
*Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur*

Les 4 premiers chiens sont classés.

**Dans les classes JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, VETERAN et CHAMPION :**

*Excellent - Très Bon - Bon - Suffisant - Disqualifié - Ne peut être jugé.*

Les **4 meilleurs** sujets ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT sont classés.

### **EXTRAITS REGLEMENT TITRES CHAMPIONS CLUB :**

(voir règlement complet sur le site du YTC).

**TITRE CHAMPION CLUB ADULTE** (pour les chiens ayant obtenu l'excellent).

Le titre de champion Club sera décerné au meilleur adulte de chaque sexe entre les gagnants de la classe Intermédiaire et Ouverte.

Le 2ème meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre le deuxième de la classe qui a obtenu le titre de meilleur adulte et le gagnant de l'autre classe: il obtient 50 points.

Dans le cas où un chien obtient 50 points pour le titre de Champion Club Adulte, les 50 points complémentaires devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'obtention des premiers 50 points.

### **TITRE CHAMPION CLUB JEUNE:**

Pour les chiens engagés en classe jeune.

Le titre de Champion Club Jeune sera décerné au chien classé premier excellent de chaque sexe.

Ce titre purement honorifique n'est pas mentionné dans les documents officiels de la SCC, de la FCI et du YTC.

Il n'est pas pris en compte pour les inscriptions et classements dans les expositions officielles nationales, internationales ou régionales.

*Un chien qui a le titre de CHAMPION CLUB ADULTE ou CHAMPION CLUB JEUNE n'obtiendra ce titre qu'une seule fois.*

*Il ne pourra pas être représenté dans une autre Régionale d'Élevage.*

Il existe également d'autres classes non individuelles.



YORKSHIRE TERRIER CLUB  
**REGIONALE ELEVAGE - SAMEDI 16 MARS 2024- MONTLUÇON**  
**DEMANDE DE PARTICIPATION**

Une feuille par chien - écrire en majuscules (photocopie acceptée)

À expédier à CÉDIA - RE Yorkshire Terrier Montluçon  
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Par courrier jusqu'au 1er Mars 2024 (avec le règlement à l'ordre du YTC).  
En ligne sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) jusqu'au 3 Mars 2024 (paiement CB sécurisé)

Sexe :  Mâle  Femelle

Nom du Chien: \_\_\_\_\_

N° Livre origines: \_\_\_\_\_ N° identification: \_\_\_\_\_ né(e) le: \_\_\_\_\_

**Engagé en classe individuelle** : (cocher la classe retenue)

BABY -  PUPPY -  JEUNE -  INTERMEDIAIRE -  OUVERTE -  CHAMPION -  VETERAN -

**Autre Classe** :  NE CONCOURANT PAS .....

Nom du père: \_\_\_\_\_

Nom de la mère: \_\_\_\_\_

Nom du producteur: \_\_\_\_\_

Nom du propriétaire: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse mail: \_\_\_\_\_

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION				
		Adhérent 2024	Non adhérent	Sommes adressées
<input type="checkbox"/>	1 <sup>er</sup> chien catalogue compris	36 €	46 €	
<input type="checkbox"/>	2 <sup>ème</sup> chien	31 €	41 €	
<input type="checkbox"/>	3 <sup>ème</sup> chien et suivant	26 €	36 €	
<input type="checkbox"/>	Baby (de 4 à 6 mois)	17 €	27 €	
<input type="checkbox"/>	Puppy (de 6 à 9 mois)	17 €	27 €	
<input type="checkbox"/>	Vétéran (à partir de 8 ans)	Gratuit	12 €	
<input type="checkbox"/>	Test Aptitude Naturelle	16 €	26 €	
<input type="checkbox"/>	Confirmation seule	30 €	35 €	
<input type="checkbox"/>	Chien ne concourant pas	Gratuit	20 €	
<input type="checkbox"/>	<b>Adhésion ou renouvellement Année 2024 obligatoire</b>			
		TOTAL:		
		Chèque libellé à l'ordre du YTC		

ATTESTATION	
<i>Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.</i>	
<i>Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon rencontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. »</i>	
Date : _____	Signature : _____

Le règlement sanitaire est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la S.C.C., au jour de la Nationale d'Élevage. Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition et présenter leur carnet de vaccination et carte de tatouage ainsi que leur certificat de naissance ou pedigree.

Il est demandé aux exposants que les chiens soient vaccinés et à jour des vaccinations suivantes :

Rage (pour les chiens venant de l'étranger), maladie de Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose, Toux de chenil.

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés

En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seraient pas remboursés, de nombreux frais étant engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seraient prévenus dans toute la mesure du possible.

Le Yorkshire Terrier Club organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC. Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur dans les expositions nationales de la S.C.C. qui est applicable.

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT**

- La photocopie de votre carte d'adhérent 2024
- La photocopie du certificat antirabique pour les chiens venant de l'étranger
- La photocopie du titre pour l'engagement en Classe Champion
- Le règlement par chèque à l'ordre du YTC pour les engagements papiers
- Les engagements non accompagnés de leur règlement ne seront pas pris en considération

